

Pourquoi Alexandre a-t-il contraint les Ichthyophages à ne plus manger de poisson (Pline l’Ancien, *Hist. nat.* VI 95)?

Pierre Schneider¹

DOI – 10.7358/erga-2015-002-schn

ABSTRACT – In Pliny’s description of Ariana there is a brief mention of the fish-eating Orites, a tribe dwelling on the coast of Makran – the Orites were encountered by Alexander during his march from the Indus river to Persia. Having reported some facts relating to their countries, Pliny adds this puzzling observation: «Alexander made an order forbidding a fish diet to all the Fish-eaters». This story which we know only from Pliny (Solinus and Martianus Capella paraphrase the *HN*) may derive from Cleitarchus. Most historians and even philosophers (such as Montesquieu) suggest that this ban on fish diet applied to the Gedrosian Fish-eaters, *i.e.* the famous Ichthyophagi discovered by Nearchus; they believe that Alexander wanted to bring «civilization» to these destitute tribes. This paper shows that this decision actually applied to the Orite Ichthyophagi. They were probably deported in the Alexandria founded by Alexander in the hinterland of Orites’ country, where they were forced to practice agriculture. As a matter of fact, a great number of Orites were killed following the fights with Alexander’s army. This demographic deficit may well explain why these Fish-eaters were forced to abandon their traditional life-style.

KEYWORDS – Alexander’s foundation, Alexander the Great, Alexandria among the Oreitai, Gedrosia, Ichthyophagi (Fish-eaters), Oreitai. Alessandria tra gli Oreiti, Alessandro Magno, fondazioni di Alessandro, Gedrosia, Ittiofagi (Mangiatori di pesce), Oreiti.

L’expérience de l’histoire, celle que le travailleur consciencieux acquiert au contact des documents, nous fait découvrir qu’il existe des rapports intelligibles entre les moments successifs du temps. Non certes que tout s’enchaîne: il y a des hiatus dans le développement temporel comme il y a des limites aux structures statiques; mais la tâche de l’historien est de découvrir, là où ils existent, ces enchaînements. C’est ce qu’on exprime vulgairement en disant que l’historien doit non seulement «établir les faits» mais aussi en rechercher les «causes» et les conséquences.

Marrou 1960⁴, 171

¹ L’auteur tient à remercier Dominique Lenfant pour l’ensemble de ses remarques et suggestions.

1. INTRODUCTION

Dans son récent *Alexandre des Lumières*, P. Briant montre comment certains penseurs, Montesquieu en particulier, avaient fait du jeune roi un conquérant «sensé, parfaitement organisé, habité par des plans et des desseins extrêmement réfléchis»². Ainsi Montesquieu prêtait-il au roi une «perspective civilisatrice», dont les preuves étaient manifestes même dans les parties hostiles de l’océan Indien. Il pensait à la côte aride du Belouchistan, là où vivaient des hommes inféodés aux ressources de la mer, c’est-à-dire les fameux Ichtyophages observés par Néarque dans sa navigation de retour vers la Babylonie. Montesquieu rapporte, en effet, qu’Alexandre «défendit aux Ichtyophages de vivre de poisson; il voulait que les bords de cette mer fussent habités par des nations civilisées»³.

Pour en venir à une telle assertion, Montesquieu avait puisé, dans les sources littéraires antiques, un fait obscur et incertain, qui apparaît fugitivement dans l’*Histoire naturelle* de Pline l’Ancien. Celui-ci avait signalé, dans sa chorographie de l’*Ariana*, la présence d’Ichtyophages, accompagnant cette mention d’une remarque aussi surprenante qu’allusive: Alexandre leur avait interdit de se nourrir de poisson. Rapporté à l’ensemble des actes d’Alexandre, ce fait est, indiscutablement, minuscule. Il est si minuscule que la plupart des historiens, et les plus grands – à commencer par G. Droysen⁴ –, ne s’y arrêtent pas, y compris lorsqu’ils traitent de la traversée de la Gédrosie et de la navigation de Néarque. Il est vrai que le texte lapidaire de Pline n’offre aucun indice permettant de faire le lien entre le passage d’Alexandre dans cette contrée désolée et cette interdiction.

Si obscur que soit ce fait, il convient au «travailleur consciencieux» d’interroger les documents pour tenter de l’établir, autant que possible. Viendra ensuite le moment de la recherche «des ‘causes’ et des conséquences». P. Briant note que ce passage de Montesquieu est remarquable, en ce qu’il offre l’une des premières apparitions du verbe «civiliser» pour désigner le processus faisant passer des peuples «sauvages» à l’état «d’hommes»: pour Montesquieu, Alexandre est «un homme des Lumières, qui non seulement explore une terre réputée inhabitable, mais qui également l’incorpore à la terre habitée et fait de sa population un rameau du genre humain»⁵. Aujourd’hui, une telle analyse ne nous paraît plus, historiquement parlant, admissible. Alors comment expliquer qu’Alexandre ait interdit aux Ichtyophages de manger du poisson?

² Briant 2012, 330, 354.

³ Montesquieu 1748, livre 21, ch. 8.

⁴ Droysen 1883, 610-624.

⁵ Briant 2012, 355, 357.

2. LES DOCUMENTS

L'interdiction d'Alexandre est, en tout et pour tout, mentionnée quatre fois; mais, dans la pratique, seuls comptent deux témoignages: Pline l'Ancien et Solin. En effet, Martianus Capella (Mart. Cap. VI 699) et Isidore de Séville (Isid. *Etym.* IX 2, 131), qui abrègent Solin, ne présentent aucun intérêt particulier.

Dans sa description de l'Asie orientale, Pline (Plin. *HN* VI 79; VI 92) fait mention de quatre «satrapies» qui font suite à l'Inde en allant vers l'ouest. En conclusion de l'exposé consacré à celle qui est nommée *Ariana*, c'est-à-dire l'immense plateau iranien qui s'étend jusqu'à l'Indus⁶, il signale une région nommée *Daritis*⁷, qui se trouve à ses confins orientaux. Ensuite, sans transition, Pline décrit une autre partie de l'*Ariana*, apparemment dans le sens ouest-est: «D'autres [*alii*] placent les *Gedrusi* et les *Sires* sur 138 milles [env. 203 km]⁸; puis, sur 200 milles [env. 296 km], les Orites ichtyophages, qui ne parlent pas la langue des Indiens mais ont la leur propre; Alexandre interdit à tous les Ichtyophages de se nourrir de poisson» (... *mox Ichthyophagos Oritas propria, non Indorum lingua loquentes per CC p. Ichthyophagos omnes Alexander uetuit piscibus uiuere*; trad. André - Filliozat). Pline (*HN* VI 95) nomme, à la suite, les *Arbii*, voisins orientaux des Orites, avant de repartir, non sans une certaine imprécision, vers l'ouest: «Au-delà, une région désertique, puis la Carmanie, la Perse et l'Arabie».

Une information très similaire est donnée par Solin (Solin. LIV 2-3), dans une organisation spatiale quelque peu différente: «La ville des Indiens la plus proche du fleuve Indus est *Caphisa*⁹, détruite par Cyrus. Sémiramis fonda *Arachosia*, sur les bords de l'*Erymanthus*. La forteresse de *Cadrusium* fut établie auprès du Caucase par Alexandre le Grand¹⁰, ainsi qu'Alexan-

⁶ Tomaschek 1895b. Pour les limites de l'*Arianè*, voir Str. XV 2, 1; XV 2, 8; la Gédroisie en est parfois détachée (Str. II 5, 32).

⁷ Weissbach 1901, 2212. André - Filliozat 1980, 125, n. 1, proposent un rapprochement avec les *Dareitai*, un peuple voisin de la mer Caspienne (Her. III 92), également nommé *Daritai* par Stéphane de Byzance, *s.v.* Daristanê. Ptol. *Geog.* VI 2, 6, signale une *Dareitis kbôra* en Médie.

⁸ Les *Gedrusi* sont les Gédrosiens, habitant le Belouchistan (Kiessling 1910, 895-903) et *infra*, p. 19. Les *Sires* sont inconnus par ailleurs (André - Filliozat 1980, 125, n. 2). Goukowsky 1981, 112-113, fait un rapprochement avec les *Pasirees* de Néarque (*FGrHist* 133 F 1 iv = Arr. *Ind.* XXVI 3) localisés à 600 stades de *Malana* et les *Pasirae* d'Onésicrite (*FGrHist* 134 F 10 = Plin. *HN* VI 97), localisés à l'embouchure du *Tomèros*, à l'est de *Malana*. Voir la carte en appendice.

⁹ Selon André - Filliozat 1986, 388, n. 310: Kapišā, c'est-à-dire Alexandrie du Caucase.

¹⁰ Voir Plin. *HN* VI 92. Il s'agit d'une cité de l'Hindu Kush (Caucase), non identifiée: voir André - Filliozat 1980, 122, n. 10; Tomaschek 1897, 1169 (avec renvoi à «Alexandrea 6» et «Cartana»); Kiessling 1910, 902.

drie, qui mesure 30 stades. Il y en a encore beaucoup d'autres, mais celles-ci sont des plus importantes. Après les Indiens, les régions montagneuses sont occupées par les Ichthyophages, soumis par Alexandre le Grand, qui leur défendit de manger des poissons, qui formaient auparavant leur nourriture» (... *post Indos montanas regiones Ichthyophagi tenent, quos subactos Alexander Magnus uesci piscibus uetuit; nam antea sic alebantur*; trad. André - Filliozat¹¹).

La source de Pline est inconnue, noyée dans la seule mention des «autres auteurs» (*alii*). Il est donc impossible de savoir si, entre la source première (compagnons d'Alexandre? Éphémérides royales?) et Pline, une ou plusieurs sources intermédiaires se sont interposées. Il n'est pas exclu, comme le dit W.W. Tarn, que Clitarque, le célèbre biographe d'Alexandre, soit à l'origine de cette information¹². Quant au passage de Solin, c'est incontestablement un sévère abrègement de Pline (Plin. *HN* VI 92-95), dans lequel l'auteur escamote les complications topographiques du texte-source. Ceci étant dit, on note chez Solin, concernant le passage qui nous intéresse, la présence de quelques données absentes de l'*Histoire naturelle*: d'une part, ces Ichthyophages, localisés «après les Indiens» (= à l'ouest de l'Inde), occupent prétendument des régions montagneuses – ce qui peut paraître curieux pour un peuple installé sur le littoral –. D'autre part, Solin associe cette interdiction à une soumission, ou à une contrainte (*subactos*). Faut-il alors supposer l'existence d'une autre source, non utilisée par Pline? C'est peu probable: la notion de contrainte peut être extrapolée de l'acte d'interdiction. S'agissant de la mention d'une contrée montagneuse, elle résulte sans doute d'une bévue de Solin (*infra*, p. 23). On observe quelques autres différences mineures – le nom «Orites» et le qualificatif *omnes* ont disparu chez Solin –: la seconde résulte probablement de son travail de compilation; quant à la première, elle s'explique par la bévue susmentionnée.

Ce témoignage, particulièrement isolé et, au fond, préservé par le seul Pline, est ignoré de la tradition grecque. Il est vrai que la disparition d'une grande partie de nos sources littéraires doit amener à tempérer cette observation. Néanmoins, et cela est remarquable, cette information n'apparaît jamais là où l'on aurait pu s'attendre à la trouver: aucune des histoires et biographies d'Alexandre connues de nous ne signale ce fait. Bien plus: Arrien, qui accorde pourtant un soin particulier à la description des Ichthyophages de Gédrosie dans ses *Indika*, ignore cette décision d'Alexandre. Pour une raison qui reste à établir, cet événement a, rapidement sans doute, sombré

¹¹ André - Filliozat 1986, 160.

¹² Tarn 1950, 15, n. 3 (voir aussi *infra*, n. 67). Cette proposition avait déjà été avancée par Stein 1939, 949.

dans l'oubli. Si donc les Ichtyophages avaient suscité beaucoup d'intérêt en termes d'ethnographie¹³, particulièrement en raison de leur mode de vie très fruste (*thêriôdês bios*), leur rôle dans les actes politiques du roi a paru négligeable, ce qui les a exclus de la «grande histoire».

Le silence des auteurs antiques s'est prolongé jusqu'à aujourd'hui. En effet, exception faite de quelques réflexions des philosophes des Lumières, et de quelques commentaires d'historiens récents (*infra*, pp. 26-31), ce fait n'est pas pris en compte, qu'il s'agisse des monographies consacrées à Alexandre¹⁴ ou des études sur les Ichtyophages et les Orîtes¹⁵. Dans les rares cas où ce fait reçoit quelque attention, il ne fait pas, ou peu s'en faut, l'objet d'une enquête qui poserait des questions telles que: qui sont ces Ichtyophages? Où, quand, et dans quelles circonstances Alexandre a-t-il pris l'étrange décision de contraindre ces hommes des marges du monde, dépendant des ressources de la mer, à changer d'alimentation? Pourquoi l'a-t-il fait?

Un point est assuré: les Ichtyophages en question ne peuvent pas être ceux de la mer Rouge; ceux-ci ne furent pas observés avant le règne de Ptolémée II, sans compter que le cadre géographique donné par Pline et Solin récuse cette possibilité. En effet, l'interdiction énoncée par Alexandre a pour siège le littoral de l'*Ariana*, un espace s'étendant entre la rive droite de l'Indus et les confins de la Gédrosie. Cette raison exclut aussi les Mangeurs de poisson riverains du fleuve Indus (?) signalés par Hérodote (Her. III 98), comme ceux qui occupaient les marais de l'embouchure de l'Euphrate (Str. XVI 1, 20). Il faut donc, pour préparer l'enquête, commencer par rassembler les renseignements relatifs aux peuples ichtyophages du littoral irano-pakistanaï à l'époque du passage d'Alexandre. En effet, c'est dans ce qui constitue l'arrière-plan de la décision d'Alexandre que l'on pourra trouver de quoi éclairer les propos de Pline et de Solin.

3. ALEXANDRE AU PAYS DES ICHTYOPHAGES: SOURCES, DONNÉES ET PROBLÈMES

Par souci de clarté, ce dossier sera divisé en trois volets: on examinera d'abord les faits militaires, puis les fondations urbaines et enfin les informations topographiques et ethnographiques.

¹³ Schneider 2013, 62-67.

¹⁴ Sauf erreur de ma part, je n'ai rien vu dans les grandes monographies consacrées à Alexandre, excepté Tarn 1950.

¹⁵ On ne trouve rien chez Longo 1987 et pas davantage chez Tkáč 1916; Stein 1939, 949, accompagne la citation de Pline d'une simple phrase, qui n'a rien d'un commentaire.

3.1. *Confrontations militaires dans le territoire des Orites et en Gédrosie (automne 325 a.C.)*

Les historiens se sont depuis longtemps efforcés de clarifier la progression d'Alexandre entre *Pat(t)ala*, dans le delta de l'Indus, et *Poura*, lieu où était implantée la résidence royale des Gédrosiens. S'agissant du passage d'Alexandre dans les deux contrées où étaient installés des peuples ichtyophages, on suivra la trame proposée par A.B. Bosworth, claire et détaillée ¹⁶.

De *Patala*, dans le delta de l'Indus, Alexandre prend la route de l'ouest, avec des effectifs évalués à 30.000 individus, train compris, sans attendre le départ de la flotte commandée par Néarque – une partie des effectifs est laissée à Héphaïstion, qui suit le roi (Arr. *Anab.* VI 21, 3) –. L'armée atteint le fleuve *Arabis/Arabios* (Arr. *Anab.* VI 21, 3), limite du pays des Arabites. Ceux-ci fuient dans le désert (Arr. *Anab.* VI 21, 4). Après avoir traversé ce territoire, Alexandre atteint le pays des Orites, ou Oritide (Diod. XVII 104, 5 ¹⁷). La route suivie n'est pas clairement établie: Diodore (Diod. XVII 105, 1) parle d'une entrée dans le pays des Orites par des défilés (δὴ τῶν παρόδων) ¹⁸; Arrien, au contraire, semble dire que, obliquant «vers la gauche», Alexandre suit le littoral à partir de l'*Arabis* pour tomber sur les Orites, des Indiens «indépendants» qui n'ont pas affiché d'amicales intentions (Arr. *Anab.* VI 21, 3); il s'agissait aussi d'aménager des puits pour la flotte de Néarque. Selon Arrien, Alexandre franchit le désert des Arabites en une nuit avant d'attaquer les Orites (Arr. *Anab.* VI 21, 4-5). D'après Diodore (Diod. XVII 104, 5-7), l'armée se divise en trois colonnes, l'une passant par le littoral, l'autre par la plaine intérieure (plaine de Bela, plus proche du littoral dans l'Antiquité qu'à présent ¹⁹) et la troisième par le piémont – Arrien parle plus brièvement d'un vaste déploiement de cavalerie –. Les deux auteurs signalent la violence des combats: ils parlent de pillages, d'incendies, de massacres effectués par la cavalerie, et de nombreux prisonniers. Alexandre établit un camp pour attendre l'arrivée d'Héphaïstion (Arr. *Anab.* VI 21, 5; VI 22, 3).

¹⁶ Bosworth 1988, 142-145.

¹⁷ N.b.: l'organisation spatiale du récit de Curt. IX 10, 4-18, parfois aberrante, montre une perception confuse du secteur située entre la Carmanie et l'Indus. C'est pour quoi l'on en tiendra peu compte (voir cependant Goukowsky 1981, 93-94).

¹⁸ Pour Goukowsky 1976, 144, n. 1, cela prouve qu'Alexandre n'avait pas suivi la route de la plaine, c'est-à-dire littorale.

¹⁹ Les alluvions du Purali et les dépôts de sable engendrés par les moussons du sud-ouest ont décalé la ligne de côte de 38 km environ vers le sud. Voir Engels 1978, 138-140. L'océan atteignait probablement Liari, à 15 km environ au nord de la lagune de Miani Hor, au temps du passage d'Alexandre.

Les Orites – ce peuple, qualifié d'«autonome» par Strabon (Str. XV 2, 1), n'était visiblement pas disposé à se soumettre sans résistance – se coalisent alors avec les Gédrosiens, leurs voisins du Makran, qui ont intérêt à faire barrage: ils se concentrent dans l'ouest de la plaine de Bela, pour bloquer les passes étroites qui mènent vers le Makran (Arr. *Anab.* VI 22, 1)²⁰. Toutefois, ils évitent l'affrontement et font acte de soumission, au moins formellement (Arr. *Anab.* VI 22, 2). Ayant donné des garanties aux Orites, Alexandre les laisse sous l'administration du satrape Apollophanès, quitte le territoire des Orites et prend la route de la Gédrosie (Arr. *Anab.* VI 22, 2-3) – peut-être au début du mois d'octobre –. Selon Diodore (Diod. XVII 105, 3), son itinéraire suivait la mer (sur ce point, voir *infra*, p. 14. Léonnatos reste en arrière – aux côtés d'Apollophanès – avec des troupes, pour pacifier et organiser le territoire orite, pour peupler la nouvelle fondation (*infra*, p. 16) et pour préparer le passage de la flotte de Néarque (Arr. *Anab.* VI 22, 3). Cependant les hostilités reprennent, en novembre selon Bosworth: peu après le départ d'Alexandre, les Orites attaquent Léonnatos qui essuie de lourdes pertes (Diod. XVII 105, 8). Mais, peu de temps avant l'arrivée de la flotte de Néarque, une nouvelle grande bataille oppose Léonnatos aux Orites et à leurs alliés à *Kôkala*, sur le littoral²¹. Cette fois-ci, les Orites sont vaincus:

Il en tua six mille, et tous les chefs. On perdit quinze cavaliers, et peu de fantassins; mais Apollophanès, satrape des Gadrosiens, fut tué²². [...] Dans ce lieu, une provision de blé avait été préparée sur l'ordre d'Alexandre pour le ravitaillement de l'expédition, et ils embarquèrent des vivres pour huit jours (Arr. *Ind.* XXIII 5-7 = Néarque, *FGrHist* 133 F 1 iii; trad. P. Chantraine, C.U.F.).

C'est ici que Néarque – arrivé après ces batailles²³ – libéra certains de ses marins, pour prendre à Léonnatos des hommes plus endurcis. D'après Quinte-Curce (Curt. IX 10, 19), ce dernier informa par lettre Alexandre qu'il avait remporté une victoire sur huit mille fantassins et quatre cents cavaliers orites. À Suse, il reçut une couronne pour l'ensemble de ses actions chez les *Oroi* (= Orites; Arr. *Anab.* VII 5, 5).

L'itinéraire d'Alexandre en Gédrosie, à l'ouest du pays des Orites, est controversé. Au demeurant, la seule question qui concerne notre sujet est de savoir dans quelle mesure Alexandre a longé la côte de Gédrosie, entrant

²⁰ Il s'agit sans doute des passes situées sur la route reliant Bela à la vallée de Kolwa.

²¹ Il faut admettre l'existence de deux batailles pour accorder les sources (Goukowsky 1981, 100).

²² Il fut remplacé par Thoas (Heckel 2009, 41-42, 266).

²³ Stein 1939, 944.

ainsi en contact avec des groupes d'Ichtyophages. Quelques documents évoquent brièvement un passage de l'armée sur le littoral, mais il n'est guère possible de les accorder de façon satisfaisante: Diodore (Diod. XVII 105, 3-6) semble indiquer qu'Alexandre était entré en Gédrosie par le littoral. Il aurait rencontré sur son chemin – en Oritide? en Gédrosie? – des Mangeurs de poisson au mode de vie très rudimentaire (*infra*, p. 19). Quant à Arrien, il signale seulement qu'Alexandre, soucieux de faire creuser des puits et de déposer des vivres pour la flotte, avait ordonné à Thoas de pousser vers le littoral pour faire une reconnaissance. Celle-ci se révéla décevante²⁴: ce secteur, occupé par des Ichtyophages²⁵, était sans ressources (Arr. *Anab.* VI 23, 1-2). Arrien rapporte également qu'Alexandre avait longé le littoral gédrosien un certain temps, pour permettre à ses guides de retrouver leurs repères (Arr. *Anab.* VI 26, 4-5).

A.B. Bosworth, à la suite des recherches d'A. Stein, estime qu'Alexandre a cheminé pour l'essentiel par l'intérieur, bifurquant vers l'océan après l'oasis de Turbat pour ravitailler la flotte – un échec –; après avoir longé la mer pendant sept jours, l'armée rentre dans les terres pour atteindre *Poura* (Iranshahr?)²⁶. P. Goukowsky récuse également l'idée qu'Alexandre ait parcouru le territoire des Ichtyophages de Gédrosie, mais admet qu'il est entré dans cette contrée par le littoral des Orites – jalonné par les bouches du Phur, qui se jette dans la mer à l'ouest de Kandewari, et de l'Hingol –²⁷. Quant à H. Strasburger, il soutient qu'Alexandre est sorti du pays des Orites par la voie du littoral, qu'il a suivie jusqu'à Gwadar, avant de pénétrer dans l'arrière-pays en direction de *Poura*²⁸. Un point semble, en revanche, assuré, quelle que soit l'option retenue: si le passage chez les Orites a été accompagné de violents combats, ce ne fut pas le cas en Gédrosie, qu'elle soit intérieure ou littorale (voir Diod. XVII 104, 4).

Enfin, pour être complet, il faut rassembler les documents relatifs au passage de la flotte commandée par Néarque. À *Kôkala*, lieu d'une précédente confrontation (*supra*, p. 13), Néarque stationna quelque temps et se

²⁴ Pour Zambrini 2004, 556, il se peut que Thoas ait été chargé de cette mission alors qu'Alexandre se trouvait encore chez les Orites: son rapport aurait découragé le roi de prendre la route du littoral. Voir aussi Stein 1943, 219; Engels 1978, 115.

²⁵ Arrien ne qualifie pas explicitement ces populations d'Ichtyophages, mais ils font évidemment partie du groupe des Ichtyophages de Gédrosie décrit dans les *Indika* (*infra*, p. 20).

²⁶ Sur ce sujet, voir aussi Zambrini 2004, 557-558; Brunt 1983, 477; Stein 1943, 220-221.

²⁷ Goukowsky 1976, 263; Goukowsky 1981, 96.

²⁸ Strasburger 1952, 466-469, 492. Voir aussi Hamilton 1972, part. 603-604. On trouvera une discussion générale chez Engels 1978, 137-143. Voir aussi Stein 1943, 219; Brunt 1983, 478-480; Bosworth 1988, 178; Zambrini 2004, 553.

protégea par une palissade (Arr. *Ind.* XXIII 4 = Néarque, *FGrHist* 133 F 1 iii). Il ne se passa rien. En revanche, une rencontre hostile se produisit à l'embouchure du fleuve *Tômeros*, à 500 stades de *Kôkala*, dans les confins occidentaux de l'Oritide – début novembre? –. On ignore si ce groupe d'Orites avait déjà dû subir le passage de l'une des colonnes d'Alexandre ou des troupes de Léonnatos. Quoi qu'il en soit, ces hommes, qui occupaient de petites cabanes dans une lagune de l'embouchure, n'avaient guère résisté à l'assaut des troupes de Néarque (Arr. *Ind.* XXIV 2-8). Au-delà du pays des Orites, le long de la côte de Gédrosie, les rencontres pacifiques (Arr. *Ind.* XXV 17; XXVII 2; XXVII 4-5) alternent avec les confrontations violentes, lesquelles ne sont pas autre chose que des razzias causées par le terrible besoin de nourriture (Arr. *Ind.* XXVI 9; XXVII 7-10; XXVIII *in ext.*; XIX 5).

3.2. *Les fondations urbaines*

Le passage des Gréco-Macédoniens dans cette partie du monde a été accompagné de la fondation d'une ou plusieurs «colonies». Les sources sont confuses pour le pays des Orites, sans compter des interférences avec le pays voisin des Arabites (tableau synoptique ci-dessous); l'existence d'une Alexandrie en Gédrosie (*infra*, n. 44) est, par ailleurs, extrêmement conjecturale²⁹ (*Tab. 1*).

Les divergences documentaires posent deux difficultés qui ont conduit les historiens vers différentes solutions pour accorder au mieux les sources.

Le premier problème concerne l'emplacement de *Rhambakia*. Deux localisations ont été généralement suggérées³⁰: soit Bela ou ses alentours³¹, à la pointe du bassin formé par le Purali et ses affluents, entre deux chaînes montagneuses; soit plus près du littoral, à Sonmiani, ou à proximité de Kandewari, au nord de l'actuelle lagune de Miani Hor³². Comme le souligne Zambrini³³, ces choix dépendent grandement de l'itinéraire que l'on attribue à Alexandre lorsqu'il quitte le pays des Orites: soit par le nord en direction de la dépression de Jau; soit par le sud et la route littorale.

²⁹ André - Filliozat 1986, 408, n. 479, jugent que l'*Alexandropolis oppidum* de Jul. Hon. *Cosmogr.* 6, est assimilable à l'«Alexandrie des Orites» de Pline et Diodore: ceci paraît bien incertain.

³⁰ Il y en a d'autres: Goukowsky 1981, 97-98, suggère le nom de Khaira Kot. Cette proposition découle du fait que l'auteur identifie le fleuve *Arabis* au Purali.

³¹ Par exemple Stein 1943, 215-216; Fraser 1996, 164-165.

³² Hamilton 1972, 606; Tomaschek 1890, 121; Tomaschek 1893; Eggermont 1975, 77. Le *Barrington Atlas of the Greek and Roman World* retient Kandewari (avec un point d'interrogation). Voir aussi Engels 1978, 139; Goukowsky 1981, 262.

³³ Zambrini 2004, 553.

Table 1.

SOURCE	FONDATION	LOCALISATION	AUTRES INFORMATIONS
Diod. Sic. XVII 104, 8	Alexandrie (<i>polis</i>).	Alexandre trouve un emplacement sur le littoral (παρὰ θάλατταν).	Bon mouillage (λιμένα ἄκλυστον) à proximité d'un site propice (πλησίον δ' αὐτοῦ τόπον εὖθετον).
Arr. <i>Anab.</i> VI 21, 5	<i>Polis</i> fondée par Alexandre après la première bataille.	À l'emplacement de <i>Rhambakia</i> (le plus grand «bourg» [κόμη] des Orites).	Emplacement convenant pour une ville destinée à prospérer ³⁴ . Héphaïstion est chargé de la mise en œuvre.
Arr. <i>Anab.</i> VI 22, 3	<i>Polis</i> – de toute évidence, celle précédemment citée.	Dans le pays des Orites ou à l'emplacement d' <i>Ôra</i> (ἐν Ὀροις ³⁵).	Léonnatos (avec Apollophanès) est chargé de la fondation (un syncécisme? [τὴν πόλιν ξυνοικίζειν]) ³⁶ .
Curt. IX 10, 7	<i>Urbs</i> fondée après la campagne de Léonnatos et Ptolémée.	Dans le pays des Orites (<i>in hac regione</i>).	Peuplement d'Arachosiens (<i>deductique sunt in eam urbem</i>) <i>Arachosii</i>).
Plin. <i>HN</i> VI 96 ³⁷	<i>Arbis</i> (un <i>oppidum</i>) ^{38?}	À l'embouchure de l' <i>Arbis</i> ³⁹ .	Fondée par Néarque.
Plin. <i>HN</i> VI 96	Alexandrie – fondée par Léonnatos, sur l'ordre d'Alexandre.	Localisation – erronée ? – dans le pays des Arabites (<i>in finibus gentis</i>) ⁴⁰ .	
Steph. Byz. <i>s.v.</i> Alexandria	Alexandrie.	Littoral des Orites.	Cité d'Orites Ichthyophages (πόλις Ὀριτῶν, ἔθνους Ἰχθυοφάγων) ⁴¹ .

³⁴ Voir Fraser 1996, 165, au sujet de l'expression ἐδόκει ἂν αὐτῷ [*scil.* Alexandre] πόλις ξυνοικισθεῖσα μεγάλη καὶ εὐδαίμων γενέσθαι: elle est pratiquement identique à celle qui accompagne la fondation d'Alexandrie d'Égypte (Arr. *Anab.* III 1, 5).

³⁵ La question est débattue, les uns voyant dans ce terme un doublet abrégé d'Orites (par exemple, Stein 1939, 947), les autres un toponyme (par exemple, Goukowsky 1981, 97). Sur l'alternance *Orites/Oroi*, voir Hamilton 1972, 605-606.

³⁶ Goukowsky 1981, 97, donne une explication convaincante du changement de responsable.

³⁷ L'information provient d'Onésicrite (*FGrHist* 134 F 28), via Juba (*FGrHist* 275 F 28).

³⁸ Tout dépend de l'édition retenue: *haec tamen digna memoratu produntur ab iis* [*ab iis* André - Filliozat; *Arbim* Detlefsen; *Arbium* Mayhoff]: *oppidum a Nearcho conditum in nauigatione et flumen Arbium nauium capax*.

³⁹ Tschirikow 1927, 100, identifie cette fondation au Port d'Alexandre fondé par Néarque (*FGrHist* 133 F 1 iii = Arr. *Ind.* XXI 10). Voir aussi Tomaschek 1895a, qui l'identifie au *portus Macedonum* de Plin. *HN* VI 110. Ptol. *Geog.* VI 21, 5, connaît une cité nommée *Arbis*, située un peu en retrait du littoral, en Gédrosie.

⁴⁰ Plin ne donne pas le nom du peuple (*gentis*) dans les lignes qui précèdent. On ne peut donc que le tirer du nom du fleuve: il s'agit alors des Arabites (André - Filliozat 1980, 128, n. 4). Sur les difficultés que pose ce passage, voir Goukowsky 1981, 98.

⁴¹ On a depuis longtemps corrigé la leçon des manuscrits (*Neartôn*) en *Oritôn*. L'information est tirée d'un Périple de l'Inde (ou: de la mer Indienne [*Periplus tês Indikês*]).

À vrai dire, le déplacement de la ligne côtière depuis l'Antiquité rend la localisation des implantations littorales particulièrement délicate (*supra*, n. 19).

L'autre problème, posé par le désaccord des documents, est celui des fondations elles-mêmes.

- Bosworth estime que l'Alexandrie de Diodore est, en réalité, un établissement de l'hinterland, fondé par syncécisme sur le site de *Rhambakia*, et peuplé d'Arachosiens⁴². La fondation sur le littoral serait un dépôt de ravitaillement pour la flotte – c'est là que Léonnatos aurait laissé du grain pour Néarque (Arr. *Ind.* XXIII 6 = Néarque, *FGrHist* 133 F 1 iii) –. Fraser va dans le même sens: cette Alexandrie/*Rhambakia* serait un *emporium* de l'intérieur, identifié à l'actuelle Bela; il était relié d'un côté à la mer, moins éloignée qu'aujourd'hui, et de l'autre aux passes qui mènent à Kandahar – Alexandrie d'Arachosie –, «for purposes of trade and for military requirements». Léonnatos avait donc succédé à Héphaïstion pour l'organisation de cette fondation, et serait resté jusqu'en novembre chez les Orites. Fraser fait observer par ailleurs que, postérieurement à l'époque antique, Bela était encore une étape sur la route des caravanes qui allaient de Sonmiani à Kandahar via Kalat et Quetta⁴³.
- Tarn assimile l'Alexandrie du pays des Orites à une Alexandrie de *Makarenê* (= Makran?), signalée par Stéphane de Byzance⁴⁴. Il récuse l'assimilation *Rhambakia*/Alexandrie⁴⁵. Cette Alexandrie des Orites / de *Makarenê* aurait été fondée à l'emplacement d'une localité nommée dans les sources *Ora* (Arr. *Anab.* VI 22, 3⁴⁶), laquelle devait se trouver, tout comme *Rhambakia*, dans la région de Bela. Alexandre avait adjoint un port à sa fondation, que Diodore nomme par erreur Alexandrie. Celui-ci pourrait être *Kôkala*, près de, ou à l'embouchure du Purali, bien que Néarque ne mentionne pas de mouillage dans ce lieu⁴⁷.

⁴² Bosworth 1988, 142-143. Voir aussi Hamilton 1972, 605. L'assimilation Alexandrie/*Rhambakia* était déjà formulée par Tscherikower 1927, 110 (mais cet auteur ne dit rien de la fondation sur le littoral). Peu d'indications dans Cohen 2006, 297.

⁴³ Fraser 1996, 164-165 (voir aussi 178-179). Même opinion de Zambrini 2004, 553-554.

⁴⁴ Tarn 1950, 250-251, critiqué point par point par Hamilton 1972, 605-606. Voir aussi Fraser 1996, 166. Cette Alexandrie de *Makarenê* aurait été fondée «to promote trade [...]; to tap the spice-land of eastern Gedrosia» (Tarn 1950, 247). Cette affirmation laisse perplexes: sans préjuger d'autres objections, l'identité de ces «aromates», ou «épices», reste entièrement à établir. Goukowsky 1981, 99-100, admet également l'existence d'une Alexandrie de *Makarenê* dans le Makran (Gédrosie); mais pour Fraser 1996, 73-74, aucune Alexandrie n'a été fondée après celles des Orites, excepté celle destinée à survivre sous le nom de *Spasinou Kharax*.

⁴⁵ Tarn 1950, 251, n. 6.

⁴⁶ Tarn 1950, 251, n. 8. *Contra*: Fraser 1996, 166, n. 116; 167.

⁴⁷ Tarn 1950, 241, 252-253 (repris par Faure 1985, 118-119). Tomaschek 1890, 19-20, proposait de corriger l'*Alexandreia apud Origala* de Jul. Val. 35, en *Alexandreia apud*

3.3. Topographie et ethnographie: Ichtyophages et Orites

Pline et Solin sont muets sur les faits évoqués ci-dessus. En revanche, leurs allusions à la décision d'Alexandre contiennent des éléments de topographie et d'ethnographie. Ces données méritent donc d'être particulièrement clarifiées. De fait, elles offrent, comme on le verra plus loin, le début d'un fil d'Ariane.

Pour commencer, comment étaient délimités le pays des Orites et celui des Ichtyophages, peuples que mentionnent nos documents ⁴⁸? D'après Néarque (*FGrHist* 133 F 1 iii = Arr. *Ind.* XXI 7-8; XXII 8-10), le pays des Orites commence à l'ouest du fleuve *Arabis*, qui le sépare du territoire des *Arabeis*, un peuple indien. Ce fleuve est généralement identifié au Hab ⁴⁹, mais d'autres préfèrent – sans être convaincants – le Purali ⁵⁰. Néarque assigne pour borne occidentale aux Orites le lieu dit *Malana* (Arr. *Ind.* XXV 1): ce cap, un lieu remarquable – mais également le point où s'arrête l'étroite bande côtière qui prolonge la plaine de Bela –, est le ras Malan ⁵¹. Le littoral des Orites, de l'*Arabis* à *Malana*, mesure 1600 stades (environ 187 km) ⁵². Si l'on considère maintenant l'hinterland, l'Oritide est manifestement bornée par des chaînes montagneuses que les documents n'évoquent que très allusivement, en se référant à des passes et des défilés. Au territoire des Orites – quand on suit la ligne littorale – succède, après *Malana*, celui des Ichtyophages, nettement plus long ⁵³. Moins précis qu'Arrien, Pline (Plin. *HN* VI 97), d'après Onésicrite et Juba (*supra*, n. 37), indique simplement que le pays des Ichtyophages se présente après le fleuve *Tonberus* (= *Tômeros*) en allant vers l'ouest (*flumen Tonberum nauigabile ...; deinde Ichthyophagi ...*). Le *Tômeros* est généralement identifié au fleuve Hingol – c'est à l'embouchure de ce cours d'eau que Néarque a combattu un groupe d'Orites mangeurs de poisson (*supra*, p. 15, et ci-dessous) –. Le pays dit

Cocala (voir aussi Goukowsky 1981, 97). Goukowsky attribue également pour port à son Alexandrie (= Khaira Kot: *supra*, n. 30) le site de *Kôkala*, localisé à l'embouchure du Phur (Neubert et Tomashek cités par Stein 1939, 947).

⁴⁸ On trouvera une excellente description générale du pays des Orites chez Stein 1943, 194-196. D'autres précisions sont disséminées dans le reste de son texte.

⁴⁹ Par exemple, Tomashek 1895a; Fraser 1996, 164; Brunt 1983, 478; Tarn 1950, 250.

⁵⁰ Goukowsky 1976, 143, n. 3; Goukowsky 1981, 93, 261. Cette identification se trouve déjà chez Neubert, cité par Stein 1939, 945-946 (*contra* Brunt: *supra*, n. 49).

⁵¹ Par exemple, Stein 1939, 948; Stein 1943, 204.

⁵² Selon Arr. *Ind.* XXV 3 (= Néarque, *FGrHist* 133 F 1 iii). Cette conversion vise seulement à donner un ordre de grandeur. Ce n'est pas le lieu ici de discuter le stade utilisé par Néarque. Plin. *HN* VI 111, donne la même mesure (200 milles). Str. XV 2, 1, indique 1800 stades. Voir sur ce sujet Stein 1939, 945-946.

⁵³ La côte des Ichtyophages de Gédrosie mesure selon Arr. *Ind.* XXIX 8 (= Néarque, *FGrHist* 133 F 1 iii), un peu plus de 10000 stades (1600 km environ); Str. XV 2, 1, indique 7400 stades.

«des Ichtyophages» fait, *stricto sensu*, partie de la Gédrosie (Str. II 5, 33: τῆς Γεδρωσίας τῆς τῶν Ἰχθυοφάγων; XV 2, 8; XV 2, 14), laquelle s'étend entre l'Oritide à l'est, la Carmanie à l'ouest, la Drangiane et l'Arachosie au nord, et la mer Érythrée au sud. Le pays des Orites et la Gédrosie font partie de l'*Arianê* (Str. XV 2, 1 et 8). Cette remarque sur l'appartenance des Ichtyophages à la Gédrosie «géographique» nous conduit à un point capital: les Grecs ont été sensibles aux différences culturelles distinguant, de façon visible, les peuples qui occupaient ces ensembles spatiaux. C'est pourquoi des divisions d'ordre ethnique – ou culturel – se superposent à ces divisions chorographiques.

Tout d'abord les Orites. On ne reviendra pas ici sur l'hésitation des sources antiques quant à l'affiliation ethnique des Orites: tantôt ils apparaissent comme des Indiens «autonomes» (par exemple, Arr. *Anab.* VI 21, 3), tantôt ils en sont distingués (par exemple, Arr. *Ind.* XXII 10; XXV 2 = Néarque, *FGrHist* 133 F 1 iii; Plin. *HN* VI 95)⁵⁴. Plus intéressante pour notre propos est la distinction entre les groupes du littoral et ceux de l'intérieur (ἄνω ἀπὸ θαλάσσης: Arr. *Ind.* XXV 1-2)⁵⁵. De ces derniers, qu'Alexandre a rencontrés au sortir de défilés, on sait qu'ils ont des rites funéraires iraniens (Diod. XVII 105, 1-2)⁵⁶. Quant aux Orites du littoral, au niveau culturel très rudimentaire, une description nous en est donnée par Néarque (Arr. *Ind.* XXIV 2, 3, 9), qui en a capturés à l'issue du combat livré à la bouche du *Tômeros* (*supra*, p. 15):

Les prisonniers avaient le corps velu, la tête chevelue, les ongles comme des griffes: ils s'en servaient, dit-on, comme d'instruments de fer pour déchirer et découper les poissons et même les bois les moins durs; les autres, ils les cassaient avec des pierres aigües: ils ne connaissaient pas le fer; comme vêtements ils portaient des peaux de bêtes; quelques-uns aussi la peau épaisse (τὰ παχέα) de grands poissons⁵⁷ (trad. P. Chantraine).

Leur armement se compose de lances de bois durcies au feu et ils vivent dans de petites huttes. Ces Orites du littoral sont évidemment, et cela est crucial pour notre propos, des mangeurs de poisson, bien que le terme «ichtyophage» ne soit pas utilisé par Néarque – ou Arrien –.

La Gédrosie est, de la même façon, profondément divisée du point de vue culturel: les Gédrosiens du littoral, du fait de leur régime alimentaire, sont clairement distingués de ceux de l'intérieur: ceux-ci, cultivant quelques

⁵⁴ Ils sont aujourd'hui considérés comme un groupe iranien (par exemple, Zambrini 2004, 552). On a émis la supposition que les groupes du littoral étaient des Brāhūi, une branche de l'ensemble dravidien (par exemple, Stein 1939, 950).

⁵⁵ Stein 1939, 948, avait déjà bien vu cette distinction franche.

⁵⁶ Goukowsky 1981, 144, n. 1.

⁵⁷ Chantraine 1968³, traduit par «carapace de grands poissons».

vallées irriguées, sont des agriculteurs⁵⁸. La distinction est si forte que le nom «Gédrosiens» en vient souvent à être réservé à ceux de l'intérieur, et celui d'«Ichtyophages» à ceux du littoral, ainsi qu'on le voit, par exemple, chez Arrien: «Au-delà des Orites, vers l'intérieur des terres, habitent les Gadrosiens. Alexandre eut beaucoup de peine à traverser cette contrée avec son armée [...]. En dessous des Gadrosiens, tout au bord de la mer, habitent ceux qu'on appelle Ichtyophages» (Arr. *Ind.* XXVI 1 = Néarque, *FGrHist* 133 F 1 iii; voir aussi Str. XV 2, 2-3). Cela a eu des conséquences d'ordre toponymique: les noms «côte des Ichtyophages», ou «pays des Ichtyophages» sont, en effet, devenus les termes ordinaires pour désigner la Gédrosie littorale (par exemple, Arr. *Ind.* XXXI 1 = Néarque, *FGrHist* 133 F 1 iv; Str. XV 2, 2; Plin. *HN* VI 97)⁵⁹ – probablement sous l'influence du récit de Néarque –. Par ailleurs, Néarque, excellent observateur de ces Ichtyophages de Gédrosie (Arr. *Ind.* XXVI 2 - XXIX 9), a perçu les différences d'ordre culturel qui distinguaient les différents groupes, même si leur dépendance aux ressources halieutiques les classait tous dans la catégorie des Mangeurs de poisson: ces différences concernent le niveau de développement technique, le niveau de dépendance aux ressources de la mer, les modes de collecte ou de consommation du poisson, la présence éventuelle de bétail et de céréales. Ces distinctions sont propres à la relation de Néarque: le reste des sources antiques – à l'invitation de Néarque, qui pratique lui-même une telle généralisation – ne connaît plus que les «Ichtyophages» (par exemple, Str. XV 2, 2-3); de telles distinctions n'avaient d'intérêt que dans le cas d'une chorographie très détaillée du littoral gédrosien⁶⁰.

Corollaire probable de la prééminence du vaste groupe des Mangeurs de poisson gédrosiens⁶¹, ce à quoi se conjuguent d'indiscutables ressem-

⁵⁸ Ces zones cultivables sont la région de Jau et la dépression de Kolwa: Goukowsky 1981, 298; Engels 1978, 115, 142. Les ressources du littoral sont, à l'inverse, extrêmement limitées: le littoral est désert (voir Stein 1943, 216-217; Besenval 1994, 515-516). Un peu d'eau, à peine douce, se trouvait sous les dunes (Arr. *Anab.* VI 24, 2).

⁵⁹ Il ne faut pas, pour autant, en arriver à une perception rigide des divisions de l'espace géographique, comme le fait Engels 1978, 140, n. 83: «The Gedrosians did not dwell along or near the coast, the Ichthophagai [*sic*] dwelt here. The Gedrosians dwelt inland and north of the Fish-eaters».

⁶⁰ On ne retrouve ce genre de précision que dans la description des Ichtyophages de la mer Rouge, donnée par Agatharchide de Cnide (voir l'étude de Longo 1987).

⁶¹ On notera au passage que, dans les documents géographiques, le nom Gédrosie tend à supplanter celui des secteurs mineurs que sont les contrées des Orites et des Arabites: voir Plin. *HN* IX 6; Str. XV 2, 9 (Ératosthène). Ptol. *Geog.* VI 2, 1, définit la Gédrosie comme la région qui s'étend entre l'Inde (Indus), la Carmanie et la Drangiane et l'Arachosie. Tarn 1950, 251 en tire l'idée que les Orites étaient un «clan» («sept») de Gédrosiens. Dans le même ordre d'idée, Apollophanès, par ailleurs qualifié de satrape des Orites, est également appelé satrape des Gadrosiens (Arr. *Anab.* VI 22, 2; *Ind.* XXIII 5):

blances culturelles – alimentation exclusive de poisson, absence de fer etc.⁶² –, les Orites Ichtyophages disparaissent pratiquement, en tant que tels, de la tradition littéraire, exception faite de Clitarque et Stéphane de Byzance (*infra*, p. 23). Pour donner quelques exemples, Agatharchide de Cnide (Diod. III 15, 1 = Agatharchide, Müller, *GGM* 1, 31), en introduction à son étude des peuples ichtyophages, ne les signale pas: il ne connaît, en dehors de ceux de la mer Rouge, que ceux de Gédrosie et Carmanie. Strabon, qui connaît les Orites, passe sous silence les populations ichtyophages du littoral. Quant à Diodore de Sicile, il ne mentionne pas explicitement de Mangeurs de poisson orites: il ne connaît qu'un seul groupe de Mangeurs de poisson, auxquels d'ailleurs il n'attribue pas le qualificatif «ichtyophages», et dont la localisation est des plus vagues⁶³. Sa description montre que certains détails propres aux Orites (éléments en italiques et *supra*, p. 19⁶⁴) sont mêlés à des traits caractéristiques des Gédrosiens, ce qui donne l'impression d'une recombinaison synthétique:

Comme il [Alexandre, en route vers la Gédrosie] marchait en longeant la mer, il entra en contact avec une peuplade inhospitalière qui vivait absolument comme des bêtes. Depuis leur naissance jusque dans leur vieillesse, les habitants de ce pays laissent en effet *pousser leurs ongles et gardent leurs cheveux embroussaillés*; ils ont le teint brûlé par l'ardeur du soleil et *s'enveloppent de peaux de bêtes*. Pour se nourrir, ils dévorent la chair des baleines rejetées par le flot. Quant à leurs maisons, ils les construisaient de la façon suivante: ils édifiaient d'abord des parois, puis le toit avec des côtes de baleines dont ils tiraient des poutres de 18 coudées. Pour couvrir les toitures, ils utilisaient des peaux écailleuses au lieu de tuiles (Diod. XVII 105, 3-5; trad. P. Goukowsky).

Plus vague encore, Quinte-Curce attribue ces caractéristiques à des hommes qu'il n'appelle ni Gédrosiens, ni Ichtyophages, mais *Indi maritimi* (Curt. IX 10, 9). Quant à Pline (Plin. *HN* VI 109, d'après Néarque et Onésicrite, consultés sans doute indirectement), encore plus confus, il parle d'hommes entièrement couverts de poils et vêtus de peaux de bêtes qu'il qualifie de «Mangeurs de Tortues» et localise sur un cap s'avancant du fleuve *Arabis* – ce qui constitue un hapax ethnographique –.

En somme, la tradition antique a – rapidement? – oublié les Ichtyophages orites. Semblablement, les Modernes ont tendance à ne pas conce-

Goukowsky 1981, 100, suggère avec raison que ces contrées ne formaient qu'une seule satrapie. Seul contre-exemple: Plut. *Alex.* LXVI 4, donne le nom de «pays des Orites» à toute la Gédrosie traversée par Alexandre.

⁶² Ce point est bien vu par Stein 1939, 949.

⁶³ On ne peut déterminer exactement si ces hommes sont installés en Gédrosie littorale ou à la limite entre cette contrée et le pays des Orites.

⁶⁴ Ceci avait déjà été remarqué par Chantraine 1968³, 57, n. 1. Sur ce passage aux sources composites, voir Tarn 1950, 85, n. 4.

voir, pour cette partie de l'*oikoumenê*, d'autres Ichtyophages que ceux de Gédrosie. Quand bien même quelques historiens et commentateurs reconnaissent que certains Orites ont des traits «ichtyophages», le terme «Ichtyophage» est devenu un nom ethnique ne s'appliquant qu'aux Mangeurs de Poisson de Gédrosie⁶⁵: on ne conçoit pas, ou très rarement, d'Orites ichtyophages. Cela n'a pas été sans conséquence sur l'interprétation des textes de Pline et de Solin, dans les rares cas où ils ont été commentés.

4. ÉTABLIR LES FAITS: QUI? OÙ? QUAND? QUOI?

En effet, le point de départ pour dérouler l'écheveau se trouve dans l'identité du peuple concerné: qui sont les Ichtyophages auxquels il a été interdit de manger du poisson? Pour Tarn, il s'agit des Ichtyophages de Gédrosie. C'est par erreur, selon lui, que Pline mentionne conjointement les Orites et les Ichtyophages. S'appuyant sur un autre passage de Pline, il pense que cette confusion – «[...] the confusion of the Oreitae with the Fish Eaters of the coast [*scil.* de Gédrosie]» – remonte à Clitarque (voir ci-après). En d'autres termes, l'interdiction d'Alexandre ne concernait pas les Orites, puisque ceux-ci ne sont pas des ichtyophages; elle s'appliquait aux Ichtyophages de Gédrosie, également définis comme des «primitive stone age Fish Eaters». L'interprétation de Tarn est partagée par d'autres historiens, tels Fraser ou Cohen⁶⁶.

Pourtant, il y a d'excellentes raisons de ne pas critiquer le texte de Pline et de considérer que la décision d'Alexandre s'applique bien aux Orites du littoral, mangeurs de poisson, dont l'existence est indiscutable, comme on l'a vu plus haut. Il faut rappeler que *ichtyophagus* ne doit pas être considéré exclusivement comme un ethnique: comme son équivalent grec, c'est un adjectif. Autrement dit, il est possible, comme l'exprime Pline, d'être Orite et ichtyophage. Cela est confirmé par un passage de Clitarque (Plin. *HN* VII 30 = Clitarque, *FGrHist* 137 F 27) – que Tarn, convaincu qu'il n'y a pas d'autres Ichtyophages que ceux de Gédrosie, juge, logiquement, confus

⁶⁵ Outre les auteurs mentionnés à la note suivante, voir aussi Stein 1939, 945 («[...] Mekrān, das Gebiet der Ichthyophagen im Altertum»), 949. Cette vue s'exprime parfois de façon implicite: Pédech 1984, 194, appelle les Orites mangeurs de poisson combattus par Néarque «indigènes» et ceux de Gédrosie «Ichtyophages»; Longo 1987, 15 (Néarque «trattava esclusivamente degli Ittiofagi della Gedrosia (Baluchistan e Makran)»). Le même auteur leur reconnaît néanmoins des points communs avec les Orites mangeurs de poisson (Longo 1987, 40, 45).

⁶⁶ Tarn 1950, 241, 250, n. 6; Fraser 1996, 165; Cohen 2006, 297.

et erroné⁶⁷ –: Clitarque – faisant peut-être écho à Néarque – rapporte que les Orites, séparés des Indiens <Arabites> par l'*Arabis*, se nourrissent de poissons qu'ils fendent avec leurs ongles et cuisent à la chaleur du soleil (*Oritas ab Indis Arabis fluuius disternat. hi nullum alium cibum nouere quam piscium, quos unguibus dissectos sole torreat atque ita panem ex iis faciant, ut refert Clitarchus*). On ne s'étonne donc pas que Stéphane de Byzance (*supra*, p. 16) signale des «Orites ichtyophages»⁶⁸. On ajoutera à ces documents un passage d'Élien (Ael. *NA* XV 25), dont la source est inconnue, mais qui fait état, clairement, de l'existence d'Ichthyophages chez les Gédrosiens et chez les Orites (Ὠρείτας δὲ λέγουσι καὶ Γεδρωσίους ἰχθῦς παραβάλλειν τοῖς ἵπποις χόρτον). En conclusion, on dira que les hommes auxquels Alexandre interdit de manger du poisson ne sont pas les Ichthyophages de Gédrosie, mais les Orites ichtyophages.

Il est vrai que Pline ne reprend pas le nom «Orite» quand il énonce l'interdiction d'Alexandre: *mox Ichthyophagos Oritas propria, non Indorum, lingua loquentes per CC p. Ichthyophagos omnes Alexander uetuit piscibus uiuere* – ce qui a conduit Stein (*supra*, n. 15) à disjoindre les deux segments de phrase («Plinius nennt die *I. Oritas*, sagt aber gleich darauf zur Unterscheidung: *I. omnes* etc.»). Si l'on ajoute la présence de l'adjectif *omnes*, on conçoit que les commentateurs aient songé à l'idée qu'il s'agissait de «tous les Ichthyophages» de Gédrosie, voire, ce qui est irrecevable, de l'ensemble des Ichthyophages, de la Gédrosie à la mer Rouge en passant par l'Assyrie⁶⁹. Or le contexte offre, me semble-t-il, une solution plus simple: *omnes Ichthyophagi* désigne l'ensemble des peuplades qui s'égrènent sur les 200 milles que mesure le littoral des Orites, évoqué dans la phrase précédente: en d'autres termes, c'est à «tous les <Orites> ichtyophages» de ce littoral qu'Alexandre interdit de consommer du poisson. Et, avec toute la prudence requise, il me semble que le texte de Solin (... *post Indos montanas regiones Ichthyophagi tenent, quos subactos Alexander Magnus uesci piscibus uetuit*) corrobore cette interprétation. En effet, comme il a déjà été dit, il paraît bien étrange que des Mangeurs de poisson soient établis dans des montagnes, quand leur mode de vie les contraint à se trouver près du littoral. On se demande si Solin n'a pas cédé à la tentation étymologique, imaginant que *Oritae* était une transcription du grec Ὠρείτης, ou d'un dérivé de ὄρος: les «Orites ichtyophages» seraient alors devenus des «ichtyophages

⁶⁷ Tarn 1950, 241 (voir aussi 15). La confusion remonterait à Clitarque, mal informé sur cette région, selon l'auteur. Ceci étant dit, on peut suivre Tarn lorsqu'il suppose que le texte de Pline qui nous intéresse a pour source, directe ou indirecte, Clitarque.

⁶⁸ Tarn 1950, 241, estime naturellement que ce passage de Stéphane reproduit la même confusion. De même Fraser 1996, 165, n. 5.

⁶⁹ André - Filliozat 1980, 125, n. 3.

montagnards». Si le lecteur accepte cette idée, alors la preuve est donnée qu'il s'agit bien des Orites.

Dès lors, ce que l'on sait du passage d'Alexandre en Oritide permet de donner du sens à cette allusion obscure. On sait que les Orites du littoral ne sont pas restés à l'écart des confrontations armées qui se sont déroulées entre octobre et novembre 325: on se rappelle qu'une colonne de l'armée d'Alexandre a longé le littoral, et que quelques semaines après, Léonnatos a vaincu les Orites près de *Kôkala*, sur le littoral. On y ajoutera l'assaut de Néarque contre les Ichtyophages riverains du fleuve *Tômeros*. À la suite de l'une de ces batailles, soit directement car il était encore sur place, soit indirectement, par l'intermédiaire de l'un de ses compagnons – en supposant qu'il était déjà passé en Gédrosie –, Alexandre a imposé aux Orites du littoral, vaincus et soumis (*subactos*), de ne plus manger de poisson. Cette décision était réaliste, c'est-à-dire applicable, compte tenu de la dimension relativement réduite du territoire orite. À l'opposé, imaginer qu'Alexandre aurait imposé cette interdiction aux Ichtyophages de Gédrosie, disséminés sur plus de 1000 km d'une côte absolument désertique, est irréaliste, sinon aberrant – Montesquieu, au demeurant, l'avait parfaitement pressenti (*infra*, p. 27) –.

Le fait et une infime partie des circonstances qui l'entourent me semblent pouvoir maintenant être établis: il s'agit, de la part du roi, d'une intervention autoritaire dans les *nomima* d'un peuple, à la suite de diverses opérations militaires qui s'étaient déroulées dans le pays des Orites à l'automne 325. Avant, toutefois, d'aller vers l'examen «des causes et des conséquences», un détour s'impose. En effet, une interdiction qui touche le régime alimentaire n'est pas une disposition ordinaire. À ma connaissance, c'est la seule de ce genre édictée par Alexandre ⁷⁰. À ce stade, il me semble utile d'examiner les documents dans lesquels on voit Alexandre modifier les *nomima* des peuples d'Asie, afin de mieux appréhender la signification de la disposition qui nous concerne ici.

L'un des textes les plus connus à ce sujet a été écrit par Plutarque (*Plut. De Alex. fort.* I 5). Célébrant la capacité d'Alexandre à réformer les mœurs (τὴν δ' Ἀλεξάνδρου παιδείαν), par comparaison avec celle des philosophes, Plutarque indique que l'action du roi a touché des peuples entiers, et non des individus: il forme les Hyrcaniens à l'institution du mariage (Ἵρκανούς γαμεῖν ἐπαίδευσε), il instruit les Arachosiens dans l'art de labourer la terre (γεωργεῖν ἐδίδασκεν Ἀραχωσίους), il persuade les Sogdiens de nourrir leurs parents au lieu de les tuer (Σογδιανούς ἔπεισε πατέρας τρέφειν καὶ μὴ

⁷⁰ Les seules autres interdictions royales touchant l'alimentation des peuples qui me soient connues sont attestées par Just. *Epit.* XIX 5, 10, et Jer. *Adv. Iovinian.* II 7.

φονεύειν⁷¹) et les Perses de respecter leurs mères au lieu de faire d'elles leurs femmes (Πέρσας σέβεσθαι μητέρας ἀλλὰ μὴ γαμεῖν). Bref, Alexandre a adouci les mœurs rudes des peuples de l'Asie (Ἀλεξάνδρου τὴν Ἀσίαν ἐξημεροῦντος). Plutarque poursuit son idée en évoquant l'introduction de l'hellénisme dans certaines parties de l'Asie grâce au roi («Homère y devint une lecture habituelle; et les enfants des Perses, des Susiens, des Gédrosiens déclamèrent les tragédies d'Euripide et de Sophocle»). La diffusion de celui-ci est étroitement associée à la fondation de nombreuses *poleis* (plus de soixante-dix), grâce à quoi les mœurs sauvages de l'Asie ont reçu les bénéfices de l'hellénisme (κατασπείρας τὴν Ἀσίαν Ἑλληνικοῖς τέλεσι τῆς ἀνημέρου καὶ θηριώδους ἐκράτησε διαίτης): Alexandrie d'Égypte, Alexandrie *Prophthasia* en Sogdiane, Séleucie (!) de Mésopotamie, Bucéphalie en Inde, une cité du Caucase d'où la sauvagerie et le mal ont été extirpés (αἷς ἐμπολισθεισῆσις ἐσβέσθη τὸ ἄγριον καὶ μετέβαλε τὸ χεῖρον ὑπὸ τοῦ κρείττονος ἐθιζόμενον: allusion à Bactres? voir ci-dessous). On comprend mieux maintenant les propos surprenants de Plutarque: l'«hellénisation», dans le cadre des fondations asiatiques, d'une fraction des populations locales – l'élite en général – se transforme, sous le calame de Plutarque, en une réforme des us et coutumes des peuples, ce que cela n'avait jamais été⁷².

La seule intervention d'Alexandre qui semble réellement frapper les mœurs d'un peuple nous a été rapportée par Onésicrite, par l'intermédiaire de Strabon (Str. XI 11, 3). Ce dernier, comparant les *bioi* et *ethê* des Bactriens et des Sogdiens, rapporte que les premiers sont «moins sauvages» (μικρὸν ἡμερώτερα)⁷³. Toutefois, il est une chose qui, chez eux, n'a rien d'excellent (βέλτιστα): les individus qui, pour cause de vieillesse ou de maladie, étaient déclarés incurables, étaient jetés vivants à des chiens dressés à cet usage. Aussi l'intérieur de Bactres (Balkh) – aussi nommée *Zariaspa* –, était-il rempli d'ossements; en revanche la partie hors les murs – là où ordinairement se trouvent les nécropoles – était «pure» (τὰ μὲν ἔξω τεῖχος ... καθαρά). Aussi Alexandre avait-il aboli cette coutume (καταλῦσαι δὲ τὸν νόμον Ἀλέξανδρον). Indéniablement, la disposition d'Alexandre n'a concerné que la ville de Bactres, destinée sans doute à accueillir des Hellènes, et

⁷¹ Peut-être une allusion à une coutume ayant cours à Bactres (voir ci-après), selon Tarn 1951², 116, n. 1.

⁷² Voir, sur cette question, les lumineuses réflexions de Will - Orrieux 1986, part. 120-136.

⁷³ Sur l'expression des idées philosophiques et éthiques d'Onésicrite dans ce passage et leur interprétation, voir, par exemple, Fisch 1937, 135-137 («I think his [i.e. Plutarque] recurrent theme of the civilizing mission of Alexander, bringing all peoples under the sway of one law and custom [...] derives at least ultimately from Onesicritus»); Strasburger 1939, 464-465; Tarn 1951², 116, n. 2.

non l'ensemble de la nation bactrienne. Sans récuser l'idée que ce texte cherche à délimiter une «identité ethnique» hellène⁷⁴, cette disposition – qu'on n'a pas de raison de rejeter comme pure fantaisie⁷⁵ – visait sans doute moins à réformer les mœurs des habitants de Bactres qu'à répondre à une demande des colons gréco-macédoniens, probablement choqués par un tel spectacle⁷⁶. En effet, à ma connaissance, aucune source digne de foi ne présente Alexandre s'en prenant ailleurs aux rites funéraires – car l'affirmation de Plutarque a tout d'une allusion aux chiens de Bactres –. D'une manière générale, il ne semble pas qu'Alexandre ait particulièrement cherché à réformer les *nomima* des peuples d'Asie incorporés à son empire – la tâche se révéla d'ailleurs impossible dans le cas des «chiens fossoyeurs»⁷⁷ –. Il semble au contraire que, comme il l'avait fait avec les Indiens et comme il le projetait avec les Arabes, il laissait les peuples conquis et soumis vivre selon leurs usages (Arr. *Anab.* VII 20, 1: πολιτεύειν κατὰ τὰ σφῶν νόμιμα).

En tenant désormais pour acquis qu'Alexandre n'avait pas cherché à modifier les mœurs des Orites, il nous faut maintenant nous tourner vers les «causes» et comprendre pourquoi le roi avait interdit à ce peuple de consommer la seule nourriture laissée disponible par leur environnement.

5. COMPRENDRE LE FAIT

Avant d'en arriver à ce stade, il me semble nécessaire de passer en revue les commentaires historiques que j'ai pu trouver, ainsi que les observations de Montesquieu et Rousseau: ces dernières trouvent leur place ici, bien qu'elles ne relèvent pas complètement de l'enquête historique. Par ailleurs, il convient de garder à l'esprit, pour la bonne intelligence du propos, que, sauf exception, les commentateurs n'ont pas envisagé d'autres Ichtyophages que ceux de Gédrosie.

Quel intérêt Alexandre trouva-t-il à ces misérables Ichtyophages, au point de leur interdire de consommer leur nourriture? Pour qui façonnait un Alexandre civilisateur, tel Montesquieu, c'est précisément cette

⁷⁴ Mairs 2007, 116-118.

⁷⁵ Ce que fait Tarn 1951², 115-116.

⁷⁶ Diod. XIX 34, 6, décrit, brièvement, les réactions variées d'Hellènes, témoins directs d'un usage barbare spectaculaire (à savoir le suicide par le feu des Indiennes devenues veuves).

⁷⁷ Voir Porph. *abst.* IV 21; Tarn 1951², 116; Holt 1988, 96. Dans la troisième partie de ce livre, l'auteur montre qu'il était préférable de conserver les usages locaux, plutôt que de s'y opposer à grands frais.

consommation exclusive de poisson, peu ou pas cuit, qui était la marque d'une grande indigence et d'un faible degré de civilisation:

De retour à Patale, il se sépara de sa flotte et prit la route de terre pour lui donner du secours et en recevoir. La flotte suivit la côte depuis l'embouchure de l'Indus, le long du rivage du pays des Orittes, des Ichtyophages, de la Caramanie et de la Perse. Il fit creuser des puits, bâtir des villes; il défendit aux Ichtyophages de vivre de poisson; il vouloit que les bords de cette mer fussent habités par des nations civilisées ⁷⁸.

L'arrière-plan de la réflexion de Montesquieu est bien expliqué par P. Briant, auquel il convient de se référer: Montesquieu liait l'acte de civiliser aux projets commerciaux d'Alexandre le Grand; voulant insérer l'océan Indien – appelé «mer Rouge» – dans les circuits du grand commerce, qu'il revitalisait après l'inertie perse, le roi veillait à ce que les peuples prenant place dans ces réseaux soient un tant soit peu «civilisés» ⁷⁹.

La réflexion historique n'est pas absente chez Montesquieu. On le voit même ébaucher une forme de critique documentaire dans sa note accompagnant le nom «Ichtyophage», suscitée, à n'en pas douter, par l'adjectif *omnes* de Pline:

Ceci ne sauroit s'entendre de tous les Ichtyophages, qui habitoient une côte de dix mille stades. Comment Alexandre auroit-il pu leur donner la subsistance? Comment se serait-il fait obéir? Il ne peut être ici question que de quelques peuples particuliers. Néarque, dans le livre *Rerum Indicarum*, dit qu'à l'extrémité de cette côte, du côté de la Perse, il avoit trouvé des peuples moins ichtyophages. Je croirois que l'ordre d'Alexandre regardoit cette contrée, ou quelque autre encore, plus voisine de la Perse.

Montesquieu voit bien que sa source n'est pas crédible telle quelle: quel était l'intérêt de modifier les mœurs de *tous* les peuples répandus sur l'immense côte de Gédrosie, et comment appliquer une telle décision? D'où l'idée que seuls les Ichtyophages voisins de la Carmanie, qui consommaient partiellement des céréales (Arr. *Ind.* XXVIII 1-9 = Néarque, *FGrHist* 133 F 1 iii), étaient concernés par la décision du roi.

Comme Montesquieu, Rousseau introduisait le même fait de façon très allusive, puisqu'il apparaît dans une simple note. En revanche il l'abordait sous l'angle de la philosophie politique, la question étant: par quels moyens le souverain réduit-il la liberté de ses sujets? Rousseau écrit alors:

Les Princes voient toujours avec plaisir le goût des Arts agréables et des superfluités dont l'exportation de l'argent ne résulte pas, s'étendre parmi leurs sujets. Car outre qu'ils les nourrissent ainsi dans cette petitesse d'âme si

⁷⁸ Montesquieu (*supra*, n. 3).

⁷⁹ Briant 2012, 345-357.

propre à la servitude, ils savent très bien que tous les besoins que le Peuple se donne sont autant de chaînes dont il se charge. Alexandre, voulant maintenir les Ichtyophages dans sa dépendance, les contraignit de renoncer à la pêche & de se nourrir des alimens communs aux autres Peuples; et les Sauvages de l'Amérique qui vont tout nuds et qui ne vivent que du produit de leur chasse, n'ont jamais pu être domptés. En effet, quel joug imposeroit-on à des hommes qui n'ont besoin de rien? ⁸⁰

On reconnaît ici une résurgence probable de la «querelle du luxe» qui s'était développée au temps des Lumières: sous la contrainte du roi, les Ichtyophages doivent consommer une nourriture plus raffinée – les céréales, évidemment –, qui les enserme dans les liens du besoin et de la dépendance au commerce, ce qui, par là même, réduit leur aptitude à la liberté. On voit incidemment que Rousseau, à la différence de Montesquieu, ne s'inquiète guère de la mise en œuvre d'un tel programme, qui apparaît pourtant irréaliste à tous points de vue. Son approche n'a pas pour objet la critique historique.

Les réflexions de Rousseau s'articulent à des polémiques et discussions – querelle du luxe, mercantilisme – qui ont été progressivement emportées par le courant des idées. En revanche, l'idée d'un Alexandre civilisateur, perceptible chez Montesquieu, a connu des prolongements: l'historiographie d'avant-guerre, celle des nations coloniales, voyait dans la civilisation de l'époque hellénistique «la civilisation grecque étendue et perpétuée, <celle> que les Grecs avaient apportée aux Barbares» ⁸¹. Cette approche, notaient Will et Orrieux, avait encore des partisans après-guerre. C'est dans cet héritage qu'il faut situer ce commentaire récent, qui relève très peu de l'analyse historique:

Nous savons par Pline et Solin qu'Alexandre avait interdit aux Ichtyophages de son Empire de se nourrir de poisson. Certains savants ont cru retrouver cette interdiction dans une inscription bilingue gréco-araméenne d'Açoka de 258-257 a.C.: «Le roi s'abstient des êtres vivants, et les autres hommes et tous les chasseurs et pêcheurs du roi ont cessé de chasser» [voir ci-après]. Comment ne pas voir dans cet ordre, irréalisable et symbolique, l'intervention d'un souverain civilisateur, doublé d'un éclatant héros guerrier et conquérant, réitérant, sur le plan historique, l'action salvatrice qu'opère le Soleil dans le mythe [n.b.: il s'agit d'un mythe rapporté par Arrien, *Ind. XXXI*] ? Sans doute voulait-il, comme le pense Montesquieu, que «les bords de cette mer ne fussent habités que par des nations civilisées», mais

⁸⁰ Rousseau 1751. La note est elle-même accompagnée d'une autre note: «Ce qui est rapporté ici d'Alexandre n'a d'autre fondement qu'un passage de Pline l'Ancien, copié depuis par Solin».

⁸¹ Will - Orrieux 1986, 26.

il entendait mener, en roi philosophe, la lutte éternelle de l'homme contre l'obscurantisme et l'angoisse devant la temporalité ⁸².

Il est difficile de se satisfaire de ce genre d'éloge, qui rappelle Plutarque, et mieux vaut suivre K. Karttunen, qui exprime, comme d'autres ⁸³, les plus grandes réserves sur une telle conception: «Actually, the classical tradition of Alexander the civilizer is so curious that one is bound to wonder why there was no Holt much earlier to shake it». C'est pourquoi, comme Holt, il dénie toute valeur au texte de Plutarque: «In spite of Plutarch, it has been known for quite a long time that the Arachosians knew long before Alexander how to till their land». Enfin, prenant l'exemple des chiens fossoyeurs de Bactres, Karttunen note bien que toute modification violente des *nomima* était vouée à créer des problèmes: «The Zoroastrian did not abandon their funerary customs in earnest, and by forbidding them Alexander could only gain among them the fame of a great enemy of religion». À ce compte, et on le suit volontiers, interdire aux Ichtyophages (de Gédrosie) de manger du poisson relève de l'aberration: «One is also bound to ask what kind of civilizing it was, when the dwellers of a barren coast were forbidden to eat fish?» ⁸⁴.

On doit à Eggermont un examen soigneux du passage de Pline, dans lequel l'expression «Orites ichtyophages» n'est pas rejetée comme erronée: l'auteur fait le rapprochement qui s'impose avec les hommes que Néarque avait combattus à l'embouchure du *Tômeros* ⁸⁵. Ses conclusions sont cependant qualifiées d'«aventureuses» et «téméraires» par des historiens d'envergure: on ne saurait les contredire ⁸⁶. En effet, Eggermont, comme Tarn (voir ci-après), estime qu'un tel ordre n'émanait pas d'Alexandre: «Evidently, Tarn was not prepared to attribute the eccentric order to Alexander the Great». Il faut en effet, selon Eggermont, relier ce fait à un décret d'Asôka (Piodasses) datant de 258/7 a.C. Il nous est connu par une inscription bilingue grecque et araméenne de Kandahar, et on y voit le début de l'expansion de la propagande bouddhiste en Iran ⁸⁷. Les Grecs d'Alexandrie d'Arachosie/Kandahar connaissaient cette inscription, affirme l'auteur, si bien que,

some time after the death of Asôka some Greek traveller may have attributed the inscription to Alexander the Great who was known to have conquered the region long ago. The inscription and especially the peculiar line about the fishermen who had stopped fishing became part of the Alexander's

⁸² Battistini - Charvet 2004, 745-746, *s.v.* Ichtyophages (entrée rédigée par J.-P. Reversat). La conception d'un Alexandre civilisateur se trouve encore chez Hammond 1980, 196.

⁸³ Holt 1988, 26-27.

⁸⁴ Karttunen 1997, 21.

⁸⁵ Eggermont 1975, 64-67.

⁸⁶ André - Filliozat 1980, 125, n. 3; Karttunen 1997, 21.

⁸⁷ C'est le décret cité par J.-P. Reversat (*supra*, n. 82).

legend, and in its distorted form the phrase was quoted by Clitarchus in his *History of Alexander*. Finally Plinius inserted the line in his *Natural History*, and in this way a far echo of Aśoka's message to the Western world has been preserved from oblivion ⁸⁸.

En réalité, les analyses les plus pénétrantes viennent de Tarn, qui incorpore ce texte à ses recherches sur les fondations d'Alexandre dans cette partie du monde. Tarn a parfaitement compris qu'il faut aller au-delà de ce que Pline exprime littéralement et ne pas s'en tenir à l'idée d'une réforme des *nomima*. L'interdiction de consommer du poisson n'est que le corollaire, sans doute spectaculaire, d'une décision tout autre: celle de contraindre les Ichtyophages à un autre mode de production, en les faisant passer de la collecte du poisson à l'agriculture: «I may note here that Alexandria in Makarene [*supra*, p. 17] and its port explain some obscure allusions to Gedrosia [...]. Pliny says that Alexander 'forbade the Fish eaters to live on fish', which means the establishment, or attempted establishment, of agriculture by some ruler» ⁸⁹. Les Ichtyophages [de Gédrosie], affirme Tarn, ont été contraints de s'établir dans une fondation urbaine côtière et d'y cultiver la terre, cette ville étant destinée à jouer le rôle d'escale sur les routes du grand commerce:

It was no doubt partly for the sake of trade with the West that the Greeks held *Surastrenê* and its ports ⁹⁰. Shipping still had to follow the Gedrosian coast, as Nearchus had done, calling at *Patala* on the way to and from *Barygaza*, and some curious allusions to these coasting voyages remain; [...] a third [*scil.* «auteur», i.e. Pline] states that Alexander forbade the Fish-Eaters (of Gedrosia) to eat fish, which must mean that someone had sought to make these coasting voyages easier by trying to establish centres of agriculture along the dreary coast of the Mekran ⁹¹.

Récemment, Tarn a été suivi par S. Hornblower: «If Alexander's aims included a desire to replace nomadic by agricultural habits, as Arrian asserts (*Indikê* XL 8; cf. Pliny *NH* VI 95 on Alexander forbidding the Gedrosian Fish-Eaters to eat fish), he failed, at least in central Asia» ⁹².

Toutefois, les idées de Tarn prêtent le flanc à certaines critiques. Tout d'abord, comme il ne pense qu'aux Ichtyophages de Gédrosie, il ne s'interroge pas sur ce qui avait intrigué Montesquieu: comment contraindre à l'agriculture les Ichtyophages d'un littoral immense et stérile? Peut-on sérieusement imaginer que les peuples occupant une côte extraordinaire-

⁸⁸ Eggermont 1975, 67.

⁸⁹ Tarn 1950, 254.

⁹⁰ Ce nom désigne la péninsule de Kathiawar, où se trouvait *Barygaza* (*Peripl. M. Rubr.* 44).

⁹¹ Tarn 1951², 260.

⁹² Hornblower 2002³, 306. N.b.: les Ichtyophages ne sont pas des nomades.

ment hostile puissent être assignés à des activités agricoles, en relation avec des fondations urbaines («centres of agriculture») dont la localisation reste un mystère? En deuxième lieu, la raison pour laquelle cette décision émanant explicitement d'Alexandre est arbitrairement attribuée à un souverain anonyme («some ruler»), censé précéder l'époque de Clitarque, n'est pas justifiée. On en vient à se demander si, percevant en réalité l'aspect irréaliste de cette décision, Tarn a exclu qu'elle puisse émaner d'Alexandre. En troisième lieu, enfin, il est clairement établi que lorsque, bien après Alexandre, s'établit progressivement une route maritime entre le monde méditerranéen et l'Inde, les Grecs ne firent pas usage d'escales sur les côtes irano-pakistantaises⁹³. Cela contribue à affaiblir l'édifice argumentatif.

Pour comprendre le sens de cette interdiction d'une façon qui me semble plus satisfaisante, il faut conserver les points forts de l'argumentation de Tarn: d'une part, l'interdiction de manger du poisson n'est qu'un aspect d'une décision plus complexe, que les sources n'ont pas intégralement rapportée; d'autre part, il ne s'agit pas de réformer des *nomima*, mais d'organiser l'espace impérial. Cependant, et ici l'on s'écartera de Tarn, cette décision doit être rapportée à Alexandre – car il n'y a aucune raison de le nier –; de plus, cette disposition ne concerne nullement les Mangeurs de poisson de Gédrosie, mais les Orites ichtyophages. Par ailleurs, on se rappellera que le roi avait procédé à la fondation d'une cité dans l'hinterland, reliée à un port – telle est l'opinion généralement admise –. La décision d'Alexandre avait donc probablement pour but de rassembler, voire de déporter les Orites du littoral dans un établissement urbain. De ce fait, ils étaient contraints de cesser leur activité de collecte de poisson. On peut en effet, comme Tarn, admettre qu'ils avaient été forcés de se livrer à l'agriculture – suivant une pratique qui a prévalu ailleurs⁹⁴ –. Par ailleurs, cette concentration des populations pouvait faciliter le contrôle d'un peuple visiblement peu enclin à la docilité (Arr. *Anab.* VI 22, 3). Dans ce cas, c'est plutôt dans la cité de l'intérieur, aux alentours de Bela⁹⁵, là où se trouvent les terres cultivables, qu'ils auraient été déplacés. Rien cependant n'interdit de penser à une déportation dans la fondation urbaine du litto-

⁹³ Les sources sont absolument silencieuses sur ce point, n'évoquant aucune escale située entre l'entrée du golfe Arabo-Persique et le delta de l'Indus, excepté *Horaia*, un port d'intérêt purement local semble-t-il (*infra*, n. 96). Voir aussi Tarn 1950, 252, pensant au commerce des aromates: «This Alexandria was founded both to be the capital of Eastern Gedrosia and to develop the spice trade, which must already have existed in some form».

⁹⁴ Voir, par exemple, Arr. *Ind.* XL 6-8: les Ouxiens, les Mardes, les Kosséens, peuples nomades s'adonnant au brigandage, sont fixés dans des fondations urbaines et occupés au travail de la terre. Voir aussi Arr. *Anab.* VII 75, 1.

⁹⁵ Bosworth 1996, 171.

ral, où leur force de travail aurait pu trouver emploi ⁹⁶. Quoi qu'il en soit, la réquisition des hommes semble s'expliquer davantage quand on songe au déficit démographique consécutif aux combats: Diodore (Diod. XVII 104, 7) évoque des massacres (ἀπωλεία) et des dizaines de milliers de morts (πολλῶν μυριάδων) parmi les groupes (ἔθνῶν) d'Orites. S'il paraît excessif d'évoquer «la disparition du petit peuple des Orites» ⁹⁷, la population n'en avait pas moins sévèrement diminué ⁹⁸. La/les fondations urbaines chez les Orites nécessitaient la mobilisation de la force de travail, et même le recours à des apports extérieurs: des Arachosiens – leur contrée est limitrophe du pays des Orites (Str. XV 2, 8) – avaient été installés dans la nouvelle Alexandrie (*supra*, p. 16), certainement pour cultiver la terre ⁹⁹.

Il n'est pas exclu de relier cette contrainte à un châtement, puisque, comme on l'a vu, les Orites ne s'étaient pas soumis spontanément. Ils auraient alors connu le traitement souvent réservé à ceux qui résistent, *a fortiori* lorsqu'ils le font avec énergie, comme on l'a vu précédemment. Plusieurs textes soulignent d'ailleurs combien le passage dans le pays des Orites avait été pénible ¹⁰⁰. Cette décision aurait pu même être prise alors qu'Alexandre se trouvait en Gédrosie et qu'il avait été informé par une lettre de Léonatos de son succès dans l'écrasement de la révolte (Curt. IX 10, 19). On peut avancer une autre raison justifiant qu'un sort spécial ait été réservé aux Orites ichtyophages: on se rappelle que, entrant dans le pays des Orites, Alexandre avait divisé son corps d'armée en trois colonnes (*supra*, p. 12). C'est Ptolémée qui avait été chargé de la partie littorale (Diod. XVII 104, 6: τὴν μὲν παρα θαλαττίαν λεηλατεῖν προσέταξε Πτολεμαῖον). Or une tradition

⁹⁶ On notera incidemment que le *Per. M. Rubr.* 37, localise dans ce secteur un petit *emporion* qui se trouve à l'embouchure d'un fleuve. Cette installation porte le nom d'*Horaia* et se trouve à sept jours de marche d'une résidence royale (Kandahar?). Ne pourrait-il s'agir, plus de trois siècles après, de la fondation d'Alexandre, encore active, certes pas dans les grands réseaux du commerce, mais au moins dans les circuits locaux? Voir Stein 1939, 947; Casson 1989, 184-185. On ne peut toutefois concevoir, comme Casson le fait, que cette résidence royale soit *Rhambakia*, à moins de supposer une erreur dans l'indication de distance. Une autre localisation de cette *Horaia*, beaucoup plus à l'ouest, est proposée par Goukowsky 1981, 103-104. Voir aussi Tomaschek 1890, 19.

⁹⁷ Goukowsky 1981, 100.

⁹⁸ Hamilton 1972, 604, n. 10.

⁹⁹ Bosworth 1988, 182. Tschirikower 1927, 193, avance l'idée que les Arachosiens étaient venus fournir de la main d'œuvre pour la construction navale. L'auteur pensait sans doute, comme d'autres, à de vastes projets de développement du grand commerce qu'aurait conçus Alexandre. L'idée que des Orites survivants auraient été déportés en Arachosie (Goukowsky 1981, 100, 196, n. 92) est des plus conjoncturelles.

¹⁰⁰ Plut. *Alex.* LXVI 4-5 – mais Plutarque confond l'Oritide et la Gédrosie –; Arr. *Anab.* VII 10, 7 (discours d'Opis). Voir également, probablement en écho aux campagnes d'Alexandre, Luc. III 249-250.

apologétique (Str. XV 2, 16) rapporte que Ptolémée avait été blessé chez les Orites, atteint par un trait empoisonné¹⁰¹: il fut sauvé par Alexandre qui, en songe, vit la plante qui pourrait le soigner. Faut-il imaginer que les Orites du littoral, les mêmes qui plus tard s'en prirent encore à Néarque, furent collectivement châtiés et déportés? Il se peut: résumant l'itinéraire du roi entre l'Indus et la Carmanie, Diodore (Diod. XVII 104, 4) écrit: «Il réduisit par la force quiconque lui résistait, mais traita humainement ceux qui reconnurent sa souveraineté» (trad. P. Goukoswky). Ces derniers sont nommés par Diodore: il s'agit des *Arbitai* (Arabites) et des Gédrosiens; on en déduit que les Orites furent bel et bien traités sans pitié.

6. CONCLUSION

«Minuscule»: tel m'avait paru ce fait au commencement de cette enquête. Au terme de celle-ci, mieux vaudrait dire que l'interdiction faite aux Orites du littoral de manger du poisson était une chose bien banale: ce n'était que l'une des innombrables décisions prises par le roi, organisant l'espace de son empire dans l'incessant mouvement de la conquête. Le déplacement des Orites ichtyophages, la migration des Arachosiens, la déportation des *Kossaioi* et bien d'autres événements du même genre relèvent de la même logique. Ces faits ordinaires, que nous pourrions qualifier de «dispositions techniques», n'avaient pas vocation à envahir la tradition littéraire relative à Alexandre. Voilà pourquoi, pour répondre à une question posée au commencement, ce renseignement est absent des biographies royales: dans la «pression sélective» exercée par la tradition littéraire et historiographique antique, ce fait sans éclat avait peu de chance de «survivre»; que valait-il, comparé aux moments exceptionnels qu'avaient été la traversée du désert de Gédrosie, la croisière de Néarque, la blessure de Ptolémée dans les combats contre les Orites, etc.? Seule la prodigieuse curiosité encyclopédique de Pline l'Ancien aura préservé de l'anéantissement cet infime moment d'histoire.

PIERRE SCHNEIDER

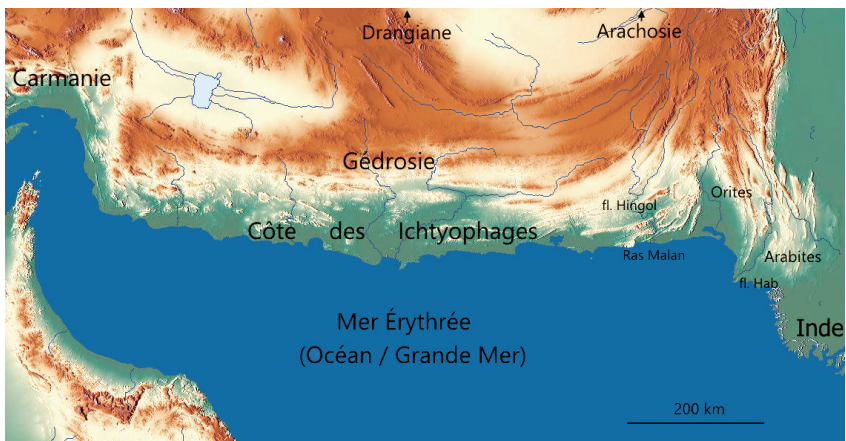
Maison de l'Orient et de la Méditerranée (Lyon)

Université d'Artois (Arras)

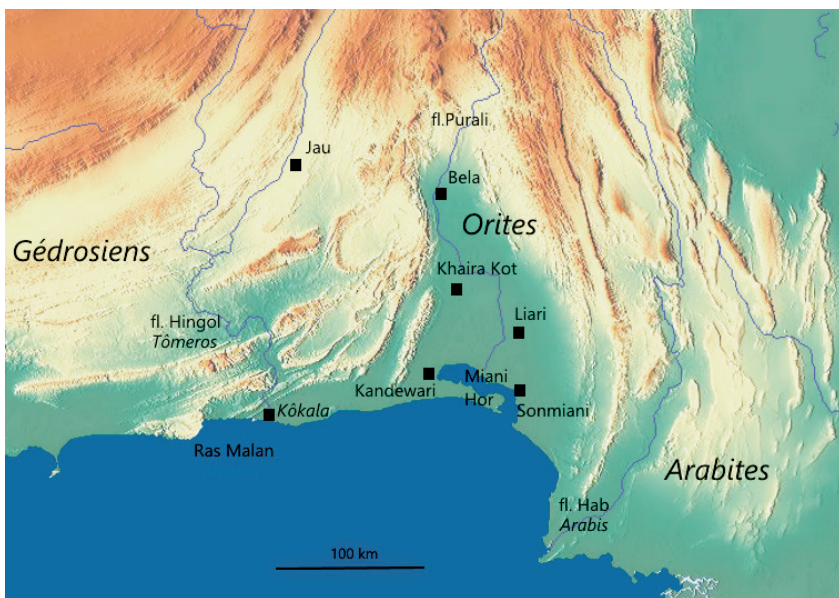
pierre.schneider@mom.fr

¹⁰¹ Cet épisode est associé par Diod. XVII 103, 6-8, au siège d'*Hamartélia*, ville des Brahmanes: voir Stein 1939, 943. Goukowsky 1981, 110, reconnaît la version de Strabon comme la seule authentique. Comme il l'indique avec raison, un détail – les armes durcies au feu – prouve que Ptolémée affronta les Ichtyophages que Néarque rencontra plus tard.

CARTES



1. – De l'Inde à la Carmanie (vue d'ensemble).



2. – Le pays des Orites.

BIBLIOGRAPHIE

- André - Filliozat 1980 *Pline l'Ancien, Histoire naturelle (livre VI, 2^e partie: l'Asie centrale et orientale; l'Inde)*, éd. par J. André - J. Filliozat, Paris 1980.
- André - Filliozat 1986 J. André - J. Filliozat, *L'Inde vue de Rome*, Paris 1986.
- Battistini - Charvet 2004 O. Battistini - P. Charvet, *Alexandre le Grand. Histoire et dictionnaire*, Paris 2004.
- Besenal 1994 R. Besenal, Le peuplement de l'ancienne Gédrosie, de la protohistoire à la période islamique: travaux archéologiques récents dans le Makran pakistanais, *CRAI* 138, 2 (1994), 513-535.
- Bosworth 1988 A.B. Bosworth, *Conquest and Empire. The Reign of Alexander the Great*, Cambridge 1988.
- Bosworth 1996 A.B. Bosworth, *Alexander and the East: The Tragedy of Triumph*, Oxford 1996.
- Briant 2012 P. Briant, *Alexandre des Lumières. Fragments d'histoire européenne*, Paris 2012.
- Brunt 1983 *Arrian, History of Alexander and Indica, II, Anabasis Alexandri*, Books V-VIII, *Indica*, ed. by P.A. Brunt, Cambridge (MA) - London 1983.
- Casson 1989 *The Periplus Maris Erythraei*, éd. by L. Casson, Princeton 1989.
- Chantraine 1968³ *Arrien, L'Inde*, éd. par P. Chantraine, Paris 1968³.
- Cohen 2006 G.M. Cohen, *The Hellenistic Settlements in Syria, the Red Sea Basin and North Africa*, Berkeley - Los Angeles - London 2006.
- Droysen 1883 J.G. Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, I, *Histoire d'Alexandre le Grand*, trad. fr. sous la dir. de A. Bouché-Leclercq, Paris 1883.
- Eggermont 1975 P.H.L. Eggermont, *Alexander's Campaign in Sind and Baluchistan and the Siege of the Brahmin Town of Harmatelia*, Louvain 1975.
- Engels 1978 D.W. Engels, *Alexander the Great and the Logistics of the Macedonian Army*, Berkeley - Los Angeles - London 1978.
- Faure 1985 P. Faure, *Alexandre*, Paris 1985.
- Fisch 1937 M.H. Fisch, Alexander and the Stoics, *APh* 58, 2 (1937), 129-151.
- Fraser 1996 P.M. Fraser, *Cities of Alexander the Great*, Oxford 1996.
- Goukowsky 1976 *Diodore de Sicile, Bibliothèque historique. Livre 17*, éd. par P. Goukowsky, Paris 1976.
- Goukowsky 1981 P. Goukowsky, *Essai sur les origines du mythe d'Alexandre (336-270 av. J.-C.)*, II, *Alexandre et Dionysos*, Nancy 1981.
- Hamilton 1972 J.R. Hamilton, Alexander among the Oreitae, *Historia* 21, 4 (1972), 603-608.

- Hammond 1980 H.G.L. Hammond, *Alexander the Great: King, Commander and Statesman*, Park Ridge 1980.
- Heckel 2009 W. Heckel, *Who's Who in the Age of Alexander the Great*, Malden - Oxford 2009.
- Holt 1988 F.L. Holt, *Alexander the Great and Bactria. The Formation of a Greek Frontier in Central Asia*, Leiden - New York 1988.
- Hornblower 2002³ S. Hornblower, *The Greek World (479-323 BC)*, London 2002³.
- Karttunen 1997 K. Karttunen, *India and the Hellenistic World*, Helsinki 1997.
- Kiessling 1910 M. Kiessling, *s.v.* Gedrosia, in *RE* VII.1, 1910, coll. 895-903.
- Longo 1987 O. Longo, I mangiatori di pesci: regime alimentare e quadro culturale, *MD* 18 (1987), 9-55.
- Mairs 2007 R.R. Mairs, Ethnicity and Funerary Practice in Hellenistic Bactria, in H. Schroeder - P. Bray - P. Gardner - V. Jefferson - E. Macaulay-Lewis (eds.), *Crossing Frontiers. The Opportunities and Challenges of Interdisciplinary Approaches to Archaeology*, Oxford 2007, 111-124.
- Marrou 1960⁴ H.-I. Marrou, *De la connaissance historique*, Paris 1960⁴.
- Montesquieu 1748 Montesquieu (Charles Louis de Secondat, baron de La Brède et de Montesquieu), *De l'esprit des Lois*, Genève 1748.
- Pédech 1984 P. Pédech, *Historiens compagnons d'Alexandre*, Paris 1984.
- Rousseau 1751 *Discours qui a remporté le prix de l'Académie de Dijon en l'année 1750 sur cette question posée par la même académie: «Si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs»*, par un citoyen de Genève (= J.-J. Rousseau), Genève 1751.
- Schneider 2013 P. Schneider, «Restez barbares et ichtyophages: vous en vivrez plus tranquilles, meilleurs peut-être et sûrement plus heureux» (J.-J. Rousseau), ou: la longue postérité des Ichtyophages de Néarque, *GeogrAnt* 22 (2013), 57-65.
- Stein 1939 O. Stein, *s.v.* Oreitai, in *RE* XVIII.1, 1939, coll. 942-951.
- Stein 1943 A. Stein, On Alexander's Route into Gedrosia: An Archaeological Tour in Las Bela, *GJ* 102, 5-6 (1943), 193-227.
- Strasburger 1939 H. Strasburger, *s.v.* Onesikritos, in *RE* XVIII.1, 1939, coll. 460-467.
- Strasburger 1952 H. Strasburger, Alexanders Zug durch die Gedrosische Wüste, *Hermes* 80 (1952), 456-493.
- Tarn 1950 W.W. Tarn, *Alexander the Great*, II, *Sources and Studies*, Cambridge 1950.
- Tarn 1951² W.W. Tarn, *The Greeks in Bactria and India*, Cambridge 1951².
- Tscherikower 1927 V.A. Tscherikower, *Die hellenistischen Städtegründungen von Alexander dem Grossen bis auf die Römerzeit*, Leipzig 1927.

- Tkáč 1916 J. Tkáč, *s.v.* Ichthyophagi, in *RE* IX.2, 1916, coll. 2524-2532.
- Tomaschek 1890 W. Tomaschek, *Topographische Erläuterung der Küstenfahrt Nearchs vom Indus bis zum Euphrat. Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften (philosophisch-historischen Classe)*, 121.8, Wien 1890.
- Tomaschek 1893 W. Tomaschek, *s.v.* Alexandria (9), in *RE* I.1, 1893, col. 1390.
- Tomaschek 1895a W. Tomaschek, *s.v.* Arabis (1), in *RE* II.1, 1895, coll. 363-364.
- Tomaschek 1895b W. Tomaschek, *s.v.* Ariane, in *RE* II.1, 1895, coll. 813-814.
- Tomaschek 1897 W. Tomaschek, *s.v.* Cadrusi, in *RE* III.1, 1897, col. 1169.
- Weissbach 1901 F.H. Weissbach, *s.v.* Dareitai, in *RE* IV.2, 1901, col. 2212.
- Will - Orrieux 1986 Éd. Will - Cl. Orrieux, *Ioudaïsmos-Hellénismos. Essai sur le judaïsme judéen à l'époque hellénistique*, Nancy 1986.
- Zambrini 2004 *Arriano, Anabasi di Alessandro, II, Libri IV-VII*, a cura di A. Zambrini, Roma 2004.